

# Les glacières à glace naturelle, phénomène social et économique L'exemple de Spa

---

A côté des monuments prestigieux, notre Patrimoine est aussi constitué d'humbles éléments accessoires dont la perte serait irréparable. Il nous appartient d'en conserver la mémoire et des témoins.

De toute antiquité, en Grèce et en Asie, on a ensilé des neiges tassées pour rafraîchir les boissons et confectionner des sorbets pendant les saisons chaudes. Rome creusait des fosses pour y conserver la neige des Apennins.

C'est au départ de l'Italie que le phénomène de conservation de la glace naturelle semble s'être répandu dans nos régions. En 1655, le florentin Procopio Cultelli s'installe à Paris et sa fortune se fonde sur ses préparations glacées qu'il débite dans son toujours «Café Procope». Pour les besoins de son industrie, il fait construire plusieurs glacières aux portes de la Ville. Peut-être faut-il voir en Procope, «Glacier du Roy Louis XIV», l'initiateur d'une mode qui, jusqu'en nos régions, aurait incité les grands de l'époque à équiper leur domaine d'une glacière? Cependant, il faut attendre 1750 pour que le phénomène se généralise et 1805 pour que s'installe le grand commerce mondial de la glace naturelle.

Les premières glacières à glace naturelle font partie de l'équipement «technique» des châteaux. Elles consistent en une cuve en maçonnerie enterrée, précédée d'un couloir d'accès. La couverture est assurée par une voûte recouverte de terre ou par une toiture isolante sur charpente. Elles sont construites à proximité d'un plan d'eau, naturel ou artificiel, mais parfois les prés avoisinants peuvent être inondés à volonté pour produire la glace. Elles constituent, en général, un réservoir de glace et non un lieu de conservation des aliments. Petit à petit, le mode constructif évoluera pour permettre l'aménagement de loge-tes de conservation d'aliments dans le couloir d'accès puis, plus tard, d'y prévoir une antiglacière ou chambre froide de dimensions parfois conséquentes.

Les glacières urbaines prennent des dimensions très différentes selon qu'elles sont construites à l'initiative privée ou publique. Le privé lui-même distingue la glacière privée et la glacière commerciale.

La glacière du Bois de Boulogne (1600 m<sup>2</sup> au sol) est construite à Paris par les Pouvoirs Publics en 1859. Elle s'approvisionne aux étangs de Passy. La grande glacière de Bruxelles est privée et construite en 1875. La glace qui l'alimente, est prélevée aux prés de Saint-Gilles et d'Ixelles dont l'exploitation fait l'objet d'une adjudication publique. La glacière du Parc à Liège a servi d'abri pendant les bombardements de 1944. La ville de Spa dont l'activité hôtelière connut son heure de gloire avec le thermalisme mondain, avait son propre réseau de glacières alimentées par les étangs Surry et les différentes sources.

En 1805, Frédéric Tudor, négociant de Boston, donne le véritable départ du grand commerce mondial de la glace naturelle. Imité bientôt par beaucoup d'autres, ses navires aborderont d'abord la Jamaïque et la Martinique. En 1815, Cuba et la Nouvelle-Orléans. En 1833, Calcutta, Madras et Bombay. En 1852, la Chine, l'Australie et ...l'Europe. D'énormes entrepôts à glace naturelle se construisent dans les ports et des équipements spéciaux à vapeur s'adaptent aux techniques de découpe, de transport et de stockage de la glace naturelle. La glacière de Boston peut emmagasiner jusqu'à 300.000 tonnes de glace naturelle, et son commerce fait vivre 20.000 personnes.

Bientôt, la glace de Norvège, transitant par les entrepôts de Londres, atteindra Ostende d'où elle sera acheminée vers nos régions.

Lorsqu'en 1860, Ferdinand Carré construira la première machine apte à produire industriellement la glace artificielle, ce seront les glacières à glace naturelle qui prendront le relais du stockage. Ce n'était pas le tout de produire de la glace artificielle, encore fallait-il la conserver. Cependant, la conservation et l'emploi de la glace naturelle se prolongeront jusqu'après 1918.

Notre Wallonie d'aujourd'hui a oublié ce phénomène et ignore les glacières à glace naturelle qui, en état de conservation fort variable, jalonnent par centaines notre territoire.

L'Association «Promotion de l'environnement rural» a voulu participer à la conservation de la mémoire de ce phénomène universel et tenter de susciter la sauvegarde et la mise en valeur de certains témoins.

Avec près de cent glacières à glace naturelle retrouvée en Wallonie, l'Association dispose d'une importante documentation photographique et a procédé à plusieurs relevés intéressants de glacières à l'architecture étonnante.

La publication de ce travail est envisagée et est en cours de préparation au bureau de l'Association.

## La ville de Spa

La conservation de la glace naturelle a été rendue impérative à Spa en vertu de l'extension de l'industrie hôtelière que la ville a connue comme centre mondial et mondain de thermalisme.

Il existe encore à Spa une bonne douzaine de glacières, en divers états de conservation. Les archives de la Ville apprennent qu'elles étaient approvisionnées au départ de la glace récoltée aux étangs Surry à la Sauvenière. La glace était transportée sur des *clapettes*, c'est-à-dire des tombereaux dont les roues étaient munies de planchettes pour leur éviter de glisser.

Nous avons aussi des traces du mécontentement des hôteliers spaïdois qui se plaignent de la chèreté du remplissage des glacières existantes qui ne contiennent pas la quantité de glace suffisante à leurs besoins. Ceci donna lieu, le 29 septembre 1869, à l'établissement, par l'Inspecteur des Travaux de la Ville, d'un devis estimatif, à la somme de 3.264 francs et 18 centimes chacune, des travaux à faire pour la construction de glacières aux Etablissements des Fontaines.

La ville de Spa illustre de manière particulièrement exemplaire le phénomène de la conservation et de l'utilisation de la glace naturelle. Elle permet, en effet, sur un territoire restreint, une intéressante lecture historique de l'évolution des techniques qui, depuis la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s. et jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> s., n'ont cessé de marquer la construction des glacières retrouvées.

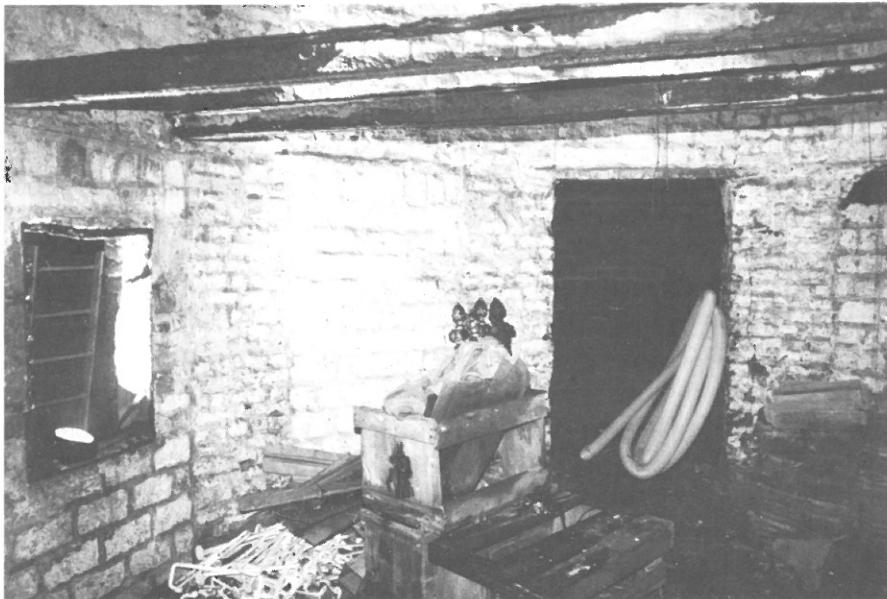
La glacière de l'Hôtel Brighton, la plus ancienne, montre un classicisme qui l'apparente aux glacières de notre Condroz et fait preuve du souci de ses constructeurs de respecter les règles connues pour un bon fonctionnement. Par contre, les glacières municipales construites pour les fermiers des Etablissements des Fontaines semblent montrer davantage la recherche d'un moindre coût de construction plutôt que la conformité aux règles du bon usage. Nous verrons que cette attitude ne sera pas sans conséquences. C'est peut-être cette expérience qui, quelques années plus tard, amènera les autorités locales à prendre toutes les précautions dans la construction de la grande glacière de l'abattoir. Enfin, les restes de la glacière de la Brasserie Biffer illustrent la coopération corporative internationale et, par son étonnante technicité, cette construction apporte un nouvel éclairage sur l'accès à la maîtrise du froid.

L'aventure de la glace naturelle et de sa commercialisation semble avoir commencé à Spa le 29 août 1757. Ce jour-là, en effet, en son

Conseil privé, Jean-Théodore, duc de Bavière, cardinal et, par la grâce de Dieu, prince-évêque de Liège, donne octroi à Pierre-Joseph De la Lieux, qui «... nous ayant très humblement remontré que comme jusqu'à présent personne n'a entrepri dans Notre Pays de Liège et notamment dans Notre Bourg de Spa de faire construire des glacières pour vendre et débiter de la glace à ceux qui souhaitent d'en faire usage, il seroit d'intention d'en faire les fraix parmi (= à condition que) Nous voulussions lui accorder l'octroy exclusif... Notre intention sérieuse estant qu'il jouisse pleinement des effets des présentes»...

Nonobstant l'intention sérieuse du prince, les présentes furent sans effets et ce n'est que le 12 juin 1766 que Charles d'Oultremont, évêque et prince de Liège, fait savoir «à tous ceux à qui il appartiendra que les Présentes parviennent, (que) l'un de Nos fidèles sujets, S.M. Bossy le jeune, Nous a très humblement remontré que malgré les plaintes sur ce réitérées depuis longtemps de la part de la multitude d'Etrangers et Autres qui se rendent aux Eaux de Spa, personne n'auroit encore imaginé d'y établir une glacière... Nous accordons au dit Bossy l'octroy d'établir dans Notre Bourg de Spa une glacière publique, voire dans l'endroit qui sera jugé le plus convenable de gré à gré avec le Magistrat, auquel le dit Bossy devra s'adresser tant pour l'indication que pour l'acquisition du terrain».

Bossy le Jeune, qui en 1770 sera associé à l'édification du Waux-Hall, peut dès lors construire la première glacière de Spa et, probablement, la maison qui l'accompagne pour devenir l'Hôtel de la Glacière, rue de la Sauvenière, puis la Grande maison de la Glacière avant d'être connue comme l'Hôtel Brighton. Le plan de Spa dressé par Le Comte en 1780 montre en effet «La Glacière» voisine d'une importante construction en un endroit proche de la «Chaussée de la Sauvenière» et de l'ancien tracé du Chemin du Tonnelet devenu aujourd'hui le Chemin Henrotte. La Glacière connut des fortunes diverses. La «Liste des Seigneurs et Dames qui nous ont fait l'honneur de venir à Spa» était une publication répandue périodiquement dans la Ville. On pouvait y trouver des «annonces» publicitaires vantant les mérites d'un chirurgien, d'un barbier, d'un tailleur ou d'un fabricant de bougie économique. L'édition 13 du 9 juillet 1783 apprend que le sieur Willem ... «ci-devant à l'Hôtel des Armes d'Angleterre, occupe présentement l'Hôtel de la Glacière, rue de la Sauvenière... Il y a dans ladite maison, de belles chambres et quartiers à louer... Le même a des vins vieux et belles glaces à juste prix»... Il persiste dans l'édition 20 du 18 juillet 1784 en avertissant les seigneurs et dames que ... «la grande maison



#### **Glacière de l'abattoir, Spa.**

de la Glacière, rue de la Sauvenière, à portée du Waux-Hall, est à louer... Il y a aussi de belles remises et écuries, de même que quantité de belles glaces en nature, à vendre à juste prix»... De la glacière originale, la cuve subsiste encore dans les sous-sol d'une maison construite en extension de la «Grande Maison» d'origine. La glacière a perdu sa voûte mais conserve ses couloirs d'accès et ses conduits de remplissage.

L'aventure de la glace naturelle à Spa se poursuit vraisemblablement par la construction d'autres glacières dans la ville et, très certainement, par celles de l'Hôtel de Flandre et de la route de Barissart. Il faut cependant attendre le mois d'août 1869 pour que les archives, muettes jusqu'alors, abordent à nouveau le phénomène des glacières. A cette époque, en effet, les fermiers des Fontaines s'adressent à Messieurs les Bourgmestre, Echevins et Membres du Conseil dans une lettre collective. Ils y décrivent que les exigences de l'époque ont transformé complètement les fontaines d'eau minérale, d'établissements champêtres qu'ils étaient, en hôtels-restaurants. «En effet, Messieurs, les visiteurs actuels sont plutôt des gourmets que des buveurs d'eau». Ils demandent l'établissement d'une glacière à chaque fontaine et proposent de payer les intérêts de la dépense «qui ne serait pas, en réa-

lité, un sacrifice pour la Commune; au contraire ce serait un placement avantageux pour elle et une facilité pour la location à la fin de notre bail».

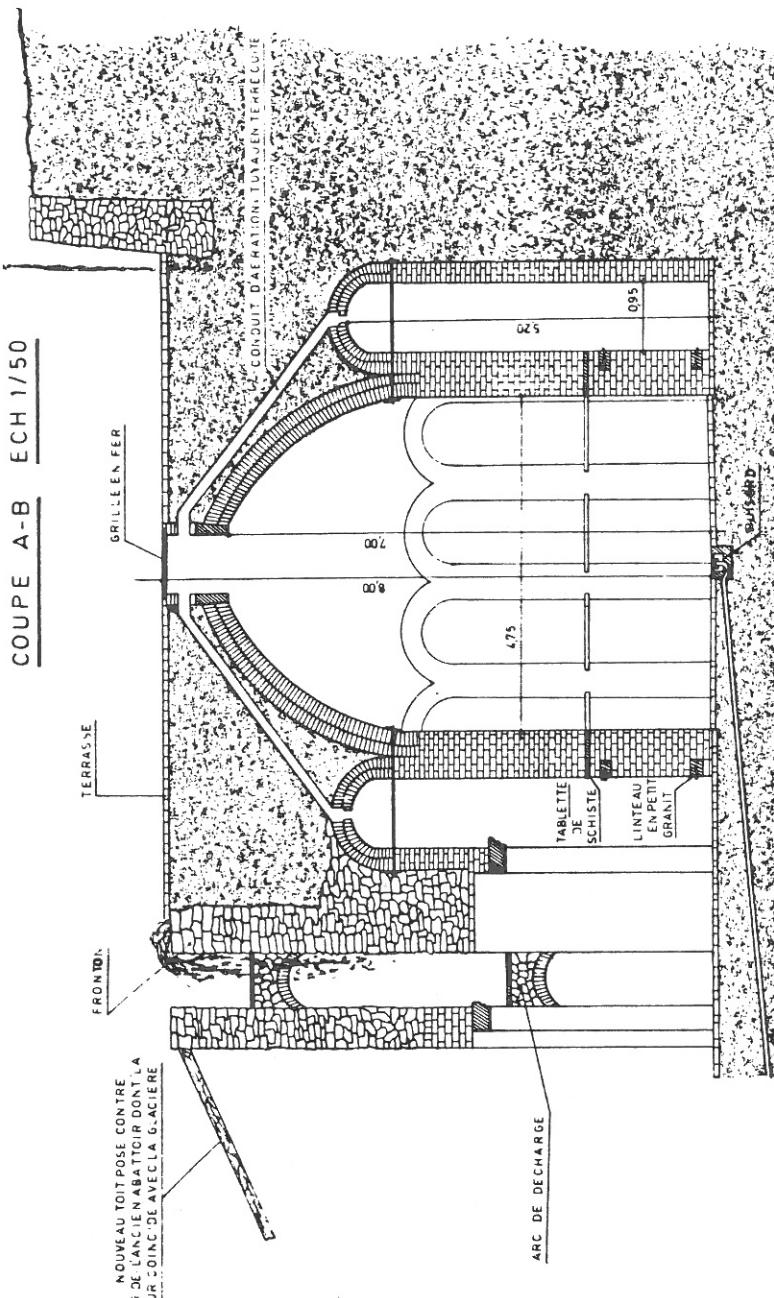
Avec une promptitude administrative qui peut aujourd’hui faire rêver, J. Legros, Inspecteur des Travaux de la Ville, présente le 29 septembre 1869 un «Devis estimatif des travaux à faire pour la construction de glacières à construire aux établissements des fontaines» ... «savoir, prix d'une glacière: 3264,18 francs». La décision de construire est moins prompte, car les fermiers des Fontaines doivent rappeler leur offre en insistant sur le fait qu'il n'est possible de se procurer de la glace à Spa qu'à grands frais, «et encore est-elle à moitié consommée avant de venir à destination».

Si toutes les glacières furent construites, certaines ne respectèrent pas les règles de l'art. Le 28 octobre 1876, Jehin Legrand s'adresse en effet aux autorités municipales: «Je viens, Messieurs, vous rappeler que lorsque j'ai loué la Géronstère, il avait été convenu que si la glace fondait encore, on me ferait construire une nouvelle glacière et l'ancienne me servirait de cave à pommes de terre. Voici deux ans qu'il me coûte trois cents francs pour la remplir et lorsqu'arrive le mois de juillet, je dois me procurer de la glace à Spa qui me revient très cher». L'histoire ne dit pas si la glacière toujours existante à la Géronstère est la nouvelle ou la cave à pommes de terre.

Ayant décidé de construire un nouvel abattoir pour subvenir aux besoins de la ville, la municipalité de Spa lance, le 18 octobre 1878, une adjudication basée sur un «Projet d'abattoir à construire au Vieux-Spa en lieu dit Es Scéay contre le ruisseau de Barissart». Le cahier des charges contient les indications nécessaires à la construction de la glacière que l'on peut encore voir aujourd'hui, discrètement incluse dans le flanc de la colline proche des anciens bâtiments de l'abattoir.

Elle se présente comme un gros cylindre surmonté d'un dôme à la manière d'une tête d'obus. Le sommet est percé d'un orifice circulaire qui débouche à l'air libre dans une sorte de terrasse. Elle est complètement entourée d'un anneau circulaire également voûté en briques, dont la paroi extérieure est lisse et dont la paroi intérieure est munie de hautes logettes ménagées dans la paroi de la cuve. En fait, la cuve se présente comme si elle était construite sur des hauts piliers se raccordant par des voûssettes, et dont les intervalles avaient été partiellement murés vers l'intérieur.

La glacière se situe sous la colline dont le mur de soutènement se raccorde tangentiellement à elle. Un second mur parallèle lui fait face



Plan d'une glacière, abattoir de Spa.

et des arcs de décharge les raccordent de proche en proche, ména-geant une sorte de couloir de 0,90 m de large et de 61 m de long. L'accès, fortement modifié, traversait ce couloir en oblique. Un bâti-ment qui sert aujourd'hui d'atelier au Service des Travaux de la Ville, s'appuie sur le mur extérieur du couloir et un perçement récent per-met d'accéder dans l'anneau de la glacière à l'endroit de l'ancienne pénétration.

Dix piliers. Dix intervalles complètement obturés (sauf celui de l'actuelle pénétration) par une maçonnerie affleurant la paroi intérieure de la cuve. Un sol en pente vers un puisard central. Deux baies super-posées (de faibles dimensions) qui font communiquer la cuve avec le couloir circulaire. Pas d'autres signes apparents d'une organisation intérieure de cet énorme réservoir à glace dont la hauteur est de 8 m pour un diamètre de 4,75 m.

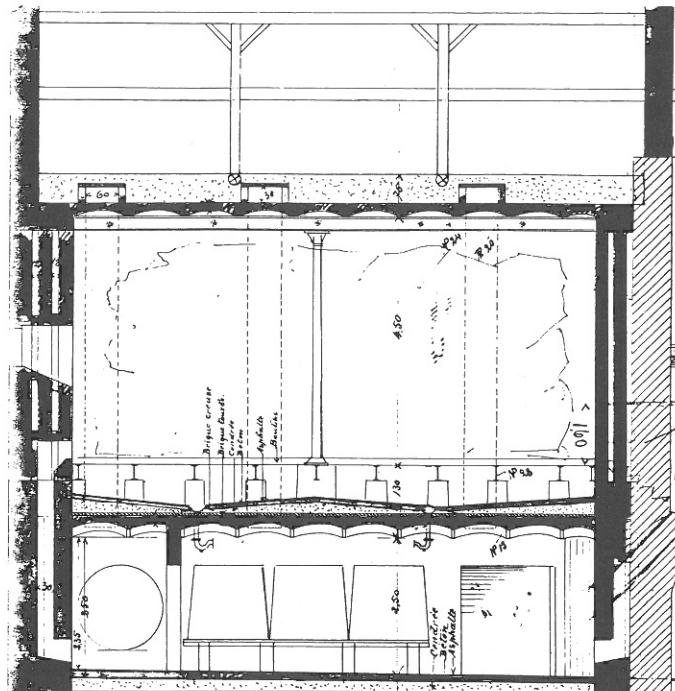
Cette curieuse construction resterait une énigme si le cahier des charges heureusement conservé dans le Fonds Albin Body n'était là pour éviter les hypothèses , et décrire le fonctionnement. En effet, cette cuve de près de 150 m<sup>3</sup> était bien exclusivement un réservoir à glace, les espaces entre les piliers étant aménagés en «armoires de pourtour arrangées de manière à pouvoir y déposer des tablettes mobiles pour y déposer les viandes à conserver, ainsi que d'y suspendre des vian-des à la partie supérieure... Le fond des armoires sera maçonner au ciment sur un quart de brique d'épaisseur pour laisser passer le froid». Dix conduits d'aération partant de la voûte de l'anneau circulaire débouchent dans l'orifice sommital de remplissage.

Ce rare exemple de glacière urbaine a été relevé par René Valtin, géomètre collaborateur de «Qualité-village», et justifierait l'attention des Pouvoirs Publics.

Nous devons à la perspicacité de Louis Bedoret la découverte de la *Glacière de la Brasserie Biffer* de Spa. A sa demande, Mlle Biffer a heu-reusement retrouvé les originaux des plans dressés le 9 juin 1896 par P. Funck, de Luxembourg, pour la construction des Caves-Glacières de la Brasserie aujourd'hui disparue.

Cette étonnante construction, fortement délabrée, a perdu toute son organisation intérieure et se dresse sur le site comme une énigme dont les plans rappellent la fonction. Il s'agit, en effet, d'un rare exemple d'utilisation mixte de glace naturelle et artificielle dans une «industrie artisanale» d'importance moyenne.

Le bâtiment présente deux niveaux surmontés d'une toiture à deux versants. Le niveau inférieur en moellons est la «cave» qui était garnie



**Caves glacières pour Monsieur Biffer à Spa (Luxembourg, 9 juin 1986).**

des cuves et barriques dont la forme et la disposition sont décrites sur les plans. Une large baie permettait l'accès depuis l'extérieur.

Le niveau supérieur constituait la glacière proprement dite dont les dimensions au sol étaient de 8 m sur 8 m pour une hauteur libre de 4,50 m. Le sol reposant sur les voussettes du niveau inférieur était constitué de rangs superposés de briques creuses, de briques de tourbe, de cendrée, de béton et d'asphalte. Il était incliné vers deux collecteurs transversaux. Le plafond de la glacière était constitué de voussettes en briques surmontées d'une couche de 75 cm de cendrée. Les plans renseignent que 5500 briques de tourbe seront nécessaires (aux dimensions de 220/110/23 mm) et seront fournies par les Ets Oertgen et Schulte à Duisburg. Les murs extérieurs en briques sont triples et ménagent, dans la façade, des orifices de chargement dont le seuil est incliné vers l'intérieur. Des socles de béton, alignés au centre de la glacière, supportent des poutrelles métalliques distantes d'environ un mètre et dont les extrémités sont noyées dans les murs. Elles recevront les boulins permettant l'écoulement de l'eau de fonte.

Les plans montrent qu'un système complexe de conduits ménagés dans l'épaisseur des parois permettait la circulation de l'air par con-



**Glacière de l'Abattoir (Spa)**  
**Couloir circulaire autour de la glacière.**  
**Ce couloir est muni de logettes destinées à recevoir les quartiers de viande.**

vexion à l'intérieur du bâtiment. En réalité, cette construction était davantage un *refroidisseur* qu'une glacière de conservation.

L'air plus chaud était récolté à la partie supérieure de la cave et amené au sommet de la glacière par un jeu de registres permettant de régler le débit de l'air admis. Cet air traversait la glacière et, refroidi, était reconduit au niveau inférieur de la cave contribuant ainsi à y maintenir une température adéquate. Les registres, noyés dans la masse supérieure de cendrées isolantes, pouvaient également communiquer avec autant de cheminées destinées, selon les besoins, à admettre de l'air frais ou à évacuer de l'air chaud.

La glacière de la Brasserie Biffer termine (provisoirement) la «Route des Glacières» à travers la ville de Spa qui, *Ville d'Eaux*, pourrait également se flatter du titre de *Ville des Glacières*, non seulement en fonction du nombre de glacières encore existantes (15 visitées) mais aussi de la qualité des témoins originaux d'une époque révolue. La sauvegarde et la mise en valeur de cet intéressant patrimoine pourrait constituer un attrait supplémentaire pour la ville de Spa, dont l'histoire peut aussi s'écrire en termes de glacières, cet étonnant phénomène oublié.

Léo ROBBERTS  
Secrétaire Général de  
«Promotion de l'Environnement Rural ASBL»  
Opération Qualité-Village,  
Turlurette 10. 4861 SOIRON